



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9152<sup>e</sup>** séance

Jeudi 13 octobre 2022, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Président :* M. Biang . . . . . (Gabon)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M. Hoxha
Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
Chine . . . . .	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis . . . . .	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Mills
Fédération de Russie . . . . .	M. Kirpichenko
France . . . . .	M. de Rivière
Ghana . . . . .	M. Agyeman
Inde . . . . .	M <sup>me</sup> Kamboj
Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Moran
Kenya . . . . .	M. Kiboino
Mexique . . . . .	M. Ochoa Martínez
Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Le Président** : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Arabie saoudite et du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; et M<sup>me</sup> Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

**M. Grundberg** (*parle en anglais*) : Il y a six mois et demi, le 2 avril, la trêve nationale est entrée en vigueur au Yémen. Au fil de ces six mois et demi, cette trêve a commencé à atténuer les souffrances de tous les Yéménites, et, après huit années de conflit ou presque, elle a représenté une occasion véritablement historique d'instaurer la confiance et d'œuvrer à un règlement pacifique du conflit. Le 2 octobre, lorsque la trêve est parvenue au terme de sa deuxième prolongation, les parties ne sont malheureusement pas parvenues à s'entendre pour proroger et élargir cette trêve. Cela suscite un regain d'incertitude pour le pays et génère un risque de guerre accru. Mon exposé donnera une vue d'ensemble des propositions qui ont été présentées aux parties et esquissera la voie à suivre.

Les efforts visant non seulement à prolonger, mais aussi à développer les éléments de la trêve et à s'en inspirer, ont commencé début juillet. Le 18 septembre, j'ai présenté aux parties une proposition qui aurait permis de proroger de six mois la trêve et d'élargir certaines de ces composantes. Et, dans les semaines qui ont précédé le 2 octobre, j'ai intensifié mes discussions avec elles, en organisant plusieurs séries de négociations à Aden, à Sanaa, à Riyad et à Mascate. En conséquence de ces pourparlers, je leur ai présenté, le 1<sup>er</sup> octobre, une proposition révisée.

Mon projet répondait de manière équilibrée aux principales demandes concurrentes des deux parties. On me permettra de présenter le squelette de cette proposition,

et de faire la liste de tout ce que les Yéménites, hommes, femmes et enfants, risquent de perdre : premièrement, la cessation durable de toutes les opérations offensives et un comité de coordination militaire renforcé qui assume un rôle robuste en matière de communication, de coordination et de désescalade ; deuxièmement, un mécanisme de décaissement transparent et efficace pour le paiement régulier des salaires et retraites des fonctionnaires ; troisièmement, l'ouverture progressive de routes à Taëz et dans d'autres provinces ; quatrièmement, une augmentation du nombre des vols et des liaisons au départ et à destination de l'aéroport international de Sanaa ; cinquièmement, l'acheminement régulier et sans entrave de carburant vers les ports de Hodeïda ; et, sixièmement, un engagement à libérer d'urgence les détenus.

En outre, dans l'intérêt de progresser durablement vers un règlement du conflit, cette proposition prévoit également la mise en place de structures qui permettraient d'entamer des négociations sur les questions économiques, un cessez-le-feu durable et, surtout, la reprise d'un processus politique inclusif dirigé par les Yéménites, en vue de parvenir à un règlement global du conflit.

Dans ce contexte, il est profondément regrettable que, le 2 octobre, il n'ait pas été possible d'obtenir un accord sur la prolongation et l'élargissement de la trêve. J'apprécie que le Gouvernement yéménite ait décidé d'envisager ma proposition sous un angle positif, et je regrette qu'Ansar Allah ait présenté des exigences supplémentaires qu'il n'était pas possible de satisfaire. Tandis que je continue de travailler avec les deux parties pour trouver des solutions, je les exhorte à montrer le leadership et la souplesse nécessaires pour parvenir à un accord prolongé et élargi.

Je me félicite que les parties aient fait preuve de retenue depuis l'expiration de la trêve, le 2 octobre, puisque nous n'avons heureusement observé aucune escalade militaire majeure, uniquement des échanges sporadiques de tirs d'artillerie et d'armes légères dans les zones situées autour des lignes de front à Taëz, Mareb, Hodeïda et Dalea. J'exhorte les parties à continuer d'agir avec la plus grande retenue.

Depuis le 2 octobre, des vols ont continué d'assurer la liaison entre l'aéroport international de Sanaa et Amman, et je tiens à exprimer une fois de plus ma profonde gratitude à la Jordanie pour son appui indéfectible et ses efforts de facilitation. De même, des pétroliers continuent d'entrer régulièrement dans les

ports de Hodeïda. J'appelle donc les parties à préserver et respecter les accords qui prévalaient durant la trêve, qui a été si bénéfique pour le peuple yéménite.

Il convient de ne pas sous-estimer les réalisations et bienfaits issus de la trêve. La trêve est entrée en vigueur alors que près de huit années de conflit s'étaient écoulées, et elle a donné lieu à la plus longue période de calme observée jusqu'ici. En six mois, elle a notamment permis au peuple yéménite de bénéficier des avancées suivantes : aucune opération militaire majeure et un recul de 60 % du nombre de victimes ; la réouverture de l'aéroport de Sanaa, avec 56 vols commerciaux aller-retour à ce jour, soit près de 27 000 passagers qui ont pu obtenir des soins médicaux ou faire valoir des perspectives éducatives ou commerciales à l'étranger ; plus de 1,4 million de tonnes de produits pétroliers livrés dans les ports de Hodeïda, soit plus de trois fois la quantité de produits pétroliers entrés en 2021 ; et des réunions en face à face entre les parties, sous les auspices de l'ONU, pour discuter de la désescalade militaire et de l'ouverture de routes à Taëz et dans d'autres provinces.

Il convient de rappeler que la trêve n'a jamais été considérée comme une fin en soi, mais plutôt comme un élément indispensable au renforcement de la confiance entre les parties et à la création d'un environnement propice pour œuvrer au règlement politique du conflit.

Les parties ont maintenant un choix à faire. Elles peuvent décider de préserver et de consolider la trêve et de s'engager sur la voie de la paix, ce que le peuple yéménite attend d'elles. Ou alors, elles peuvent reprendre la guerre, ce qui serait synonyme de souffrances renouvelées et accrues pour la population civile, comme va l'expliquer ma collègue du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya. Les femmes, qui représentent plus de la moitié de la population yéménite, seraient, comme toujours, touchées de manière disproportionnée et subiraient de plein fouet le conflit. Le choix de reprendre la guerre aurait également des effets déstabilisateurs pour l'ensemble de la région. Et si les cycles de violence et d'escalade recommencent, il faudra probablement attendre longtemps avant que de nouvelles perspectives de paix se présentent. Le Yémen doit agir d'urgence pour éviter ce scénario.

J'en viens maintenant à la marche à suivre. Durant les 11 jours qui se sont écoulés depuis l'expiration de la trêve, j'ai continué de m'entretenir sans relâche avec les parties, ainsi qu'avec les partenaires régionaux et internationaux, pour réfléchir à des moyens de renouveler la

trêve. Je viens de rentrer d'Abou Dhabi et de Mascate, où j'ai eu d'importantes discussions pour étudier des moyens d'aller de l'avant, en étroite coordination avec les voisins du Yémen. Je suis convaincu qu'il reste possible pour les parties de parvenir à un accord.

Compte tenu de l'importance des enjeux, il est essentiel de ne pas laisser passer cette occasion. Les parties doivent faire preuve de la détermination, de l'esprit de compromis et de la souplesse nécessaires pour parvenir d'urgence à un accord sur le renouvellement et l'expansion de la trêve. Les membres du Conseil et la communauté internationale suivent la situation au Yémen avec préoccupation. Mais en fin de compte, les parties le doivent aux Yéménites, hommes et femmes, de trouver des solutions qui serviront l'intérêt supérieur de la population yéménite et de s'employer par tous les moyens à réaliser la paix.

Dans ce contexte, je remercie de nouveau le Conseil de son appui constant et inébranlable, ainsi que le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman. La position unie du Conseil sur la question du renouvellement et de l'expansion de la trêve montre clairement que la communauté internationale compte sur les parties pour parvenir d'urgence à un accord.

**Le Président** : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Msuya.

**M<sup>me</sup> Msuya** (*parle en anglais*) : J'ai passé les six derniers jours au Yémen, où je me suis rendue à Aden, Mareb, Sanaa et Hodeïda. Durant cette période, j'ai rencontré des dizaines de personnes qui m'ont parlé de leur vie, des femmes qui craignent pour leur sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de chez elles et des personnes déplacées dont le souhait le plus cher est de rentrer chez elles, un souhait non exaucé année après année. Ces mêmes personnes m'ont également parlé de leurs espoirs pour l'avenir, pas simplement pour elles, mais pour leurs communautés et leur pays. C'est pour moi un honneur et un privilège de faire entendre leurs voix au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Comme vient de le mentionner M. Grundberg, nous n'avons constaté aucune intensification marquée des affrontements depuis l'expiration de la trêve le 2 octobre. Nous savons que ce conflit a semé le chaos dans la vie des civils yéménites. J'ai clairement pu m'en rendre compte durant ce voyage. Pour leur bien, je demande instamment aux parties de prévenir toute

escalade de la violence et de collaborer avec l'Envoyé spécial afin de parvenir à un accord sur la prorogation et l'expansion de la trêve.

Même si le conflit n'a pas repris, les civils restent confrontés à de terribles dangers. Les mines terrestres et autres engins explosifs restent la première cause de mortalité des civils. En septembre, 70 civils auraient été tués ou blessés par des mines terrestres, des engins explosifs improvisés ou des engins non explosés. Ces engins ont des conséquences qui dépassent largement le nombre de personnes tuées ou mutilées. Ils transforment des activités quotidiennes simples telles que l'agriculture, la pêche ou le fait d'aller à l'école en de possibles situations de vie ou de mort.

Hodeïda, d'où je présente mon exposé aujourd'hui, est la province la plus touchée par les mines terrestres et les engins explosifs. Pas plus tard que ce matin, j'ai rencontré Youssef, un garçon de 12 ans qui a perdu ses deux jambes après avoir marché sur une mine il y a quelques semaines. Il lui a fallu voyager deux longues heures pour arriver à l'hôpital et il aura maintenant besoin, comme de nombreux autres survivants, de soutien et d'aide tout au long de sa vie. Nous devons agir d'urgence pour réduire cette menace, notamment en renforçant l'appui aux projets de déminage et en facilitant l'importation de matériel.

Les civils yéménites sont exposés à de nombreux dangers au-delà des conséquences directes du conflit. Comme nous l'avons signalé au Conseil par le passé, la détérioration de l'économie du pays et l'effondrement des services de base sont les principaux facteurs des besoins de la population. Au cours des six derniers jours, j'ai pu me rendre compte par moi-même des répercussions de ces tendances. J'ai vu des marchés sur lesquels étaient vendus des vivres et des biens de première nécessité, mais à des prix tout simplement inabornables pour la plupart des gens. J'ai visité des hôpitaux et des écoles dépourvus d'équipements de base et j'ai rencontré des médecins et des enseignants qui ne sont pas suffisamment payés, voire pas du tout.

À Mareb, j'ai rencontré Amal, mère de quatre enfants qui a perdu ses revenus et ses biens lorsque sa famille a été contrainte de fuir le district de Sirouah. Elle dépend maintenant entièrement de l'aide humanitaire, mais elle voudrait pouvoir travailler afin de subvenir aux besoins de sa famille et d'envoyer ses enfants à l'école. J'ai entendu des histoires similaires durant mes interactions dans tout le pays, et les gens m'ont constamment rappelé l'importance des moyens de subsistance et de l'autonomisation économique, mais aussi de l'accès à des services de base fonctionnels.

Les acteurs humanitaires font de leur mieux pour répondre aux besoins les plus urgents, mais nous ne pouvons y arriver seuls et nous ne pouvons nous substituer aux autres. Il faudra un appui substantiel de la part des donateurs, des acteurs du développement et des institutions financières internationales pour inverser cette tendance et tracer la voie à suivre.

Il est également crucial de permettre la poursuite des flux d'importations commerciales. Durant la dernière séance du Conseil sur le Yémen (voir S/PV.9110), nous avons prévenu que le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies devrait probablement cesser ses activités en raison du manque de fonds. J'ai le plaisir d'annoncer que l'Union européenne, les États-Unis et le Royaume-Uni ont versé des contributions additionnelles, ce qui a permis d'éviter la fermeture du Mécanisme et garantira son fonctionnement ininterrompu dans les mois à venir.

Si un appui à long terme est essentiel, des millions de personnes continuent de dépendre de l'aide humanitaire. J'ai moi-même constaté l'impact de l'opération d'aide au cours des derniers jours. Aujourd'hui, à Hodeïda, j'ai visité un poste d'alimentation thérapeutique à l'hôpital Thaoura, qui a admis depuis le début de l'année plus de 700 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. À Mareb, j'ai visité une école qui dispense quotidiennement un enseignement à près de 600 enfants déplacés. Ce ne sont là que deux exemples des interventions humanitaires qui viennent en aide à plus de 10 millions de personnes chaque mois au Yémen.

Grâce à ces efforts, certains progrès ont été réalisés pour prévenir la famine. Selon les nouvelles estimations qui seront publiées demain, 17 millions de personnes seront confrontées à une insécurité alimentaire aiguë au cours des trois derniers mois de l'année. Si ce chiffre reste alarmant, il est inférieur de 2 millions de personnes aux prévisions antérieures.

En outre, le nombre de personnes vivant dans des conditions proches de la famine devrait passer de 161 000 à zéro. Il s'agit d'une avancée majeure, mais la situation en matière de sécurité alimentaire reste globalement fragile et nous ne pouvons pas permettre que ces progrès et d'autres qui ont été réalisés soient réduits à néant.

Pour ce faire, nous avons besoin de l'appui constant des donateurs. L'appel humanitaire a été financé à hauteur de 2 milliards de dollars jusqu'à présent, dont plus de la moitié a été fournie par un seul

donateur, les États-Unis. Malgré ces généreuses contributions, nos opérations ne sont financées qu'à hauteur de 48 %, à moins de trois mois de la fin de l'année. C'est pourquoi le mois dernier, nous avons alloué 20 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) aux secteurs sous-financés de l'action humanitaire. Cela porte le financement total du CERF en faveur du Yémen à 60 millions de dollars en 2022.

Nous espérons que d'autres financements seront accordés. En attendant, nous continuons de nous efforcer de rendre l'opération d'aide aussi responsable, efficace et transparente que possible. Nous poursuivons notamment nos efforts pour renforcer nos partenariats avec les organisations locales, qui connaissent le mieux les besoins et les priorités des communautés que nous servons.

Les travailleurs humanitaires ont besoin d'un environnement favorable pour faire leur travail. Malheureusement, cela devient de plus en plus difficile au Yémen. Les tentatives d'ingérence, les obstacles bureaucratiques, les atteintes à la sécurité et autres difficultés d'accès continuent d'avoir une incidence négative sur la fourniture de l'aide humanitaire à des millions de personnes.

Deux collègues de l'ONU sont détenus à Sanaa depuis près d'un an, tandis que cinq membres du personnel des Nations Unies sont toujours portés disparus après avoir été enlevés à Abiyan en février. Nous appelons de nouveau à leur libération immédiate.

Au cours de ma visite, j'ai discuté de ces questions avec le Gouvernement yéménite, et notamment des atteintes à la sécurité qui continuent d'entraver l'opération humanitaire.

J'ai également soulevé la question des difficultés d'accès avec l'autorité houthiste de facto, y compris les restrictions de circulation qui concernent le personnel humanitaire national, en particulier le personnel féminin, ainsi que la nécessité de garantir des conditions adéquates pour l'acheminement rapide, efficace et fondé sur les principes de l'aide humanitaire.

En cette période d'incertitude, l'opération d'aide est encore plus essentielle. Chaque effort visant à régler les problèmes d'accès nous permet d'apporter à un plus grand nombre de personnes l'aide dont elles ont besoin. C'est également ce qu'exige le droit international humanitaire : faciliter le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire et protéger le personnel et les biens humanitaires.

J'ai vu de mes propres yeux la destruction infligée par le conflit à ce pays, mais j'ai aussi été témoin du courage et de la résilience qui ont permis aux populations d'y faire face. La trêve a suscité l'espoir que la paix pourrait être enfin possible. Nous ne pouvons pas laisser cet espoir s'éteindre. C'est ce que des personnes comme Youssef et Amal veulent et méritent tant, afin de pouvoir s'émanciper, reconstruire leur vie et rêver d'un avenir meilleur.

**Le Président** : Je remercie M<sup>me</sup> Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés percutants et du travail infatigable qu'ils accomplissent avec leurs équipes au nom du peuple yéménite.

Après six mois de paix relative, il est très décevant que la trêve au Yémen n'ait pas été prolongée. L'introduction par les houthistes de nouvelles revendications maximalistes dans les derniers jours des négociations a entravé la capacité de l'Envoyé spécial à négocier un accord. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, cela met gravement en péril les avantages tangibles que la trêve a apportés au peuple yéménite. Au cours des six derniers mois, les Yéménites ont pu vivre plus en sécurité et voyager plus librement qu'à aucun autre moment depuis le début de la guerre ; quatre fois plus de pétrole a été livré à Hodeïda que pendant toute l'année dernière ; et des dizaines de milliers de Yéménites ont pu quitter Sanaa par avion pour rendre visite à leurs proches ou recevoir un traitement médical vital. La protection de ces mesures doit être une priorité.

Le Royaume-Uni appelle les parties à poursuivre la mise en œuvre de ces mesures et à renouer le dialogue pour étendre ces avantages, comme indiqué dans la proposition de l'ONU. Il s'agit notamment de verser aux infirmières, aux enseignants et aux autres fonctionnaires leurs salaires durement gagnés pour la première fois depuis des années ; d'ouvrir les routes dans tout le pays, y compris à Taëz ; d'augmenter le nombre de vols commerciaux vers plus de destinations ; et de faciliter la livraison de carburant à Hodeïda.

Il y a encore plus à perdre. Le refus de prolonger la trêve risque de détruire les fondements qui ont été jetés en vue de parvenir à un accord de paix négocié. Il en va du règlement de ce terrible conflit.

Cependant, il n'est pas trop tard pour prolonger la trêve. Il ressort clairement de l'exposé de l'Envoyé spécial Grundberg que l'ONU est déterminée à atteindre ce résultat. Le Royaume-Uni réaffirme son plein appui à ces efforts. Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer la visite de la Sous-Secrétaire générale Msuya dans la région.

Il est impératif que la communauté internationale tire les leçons de la récente évaluation de l'action humanitaire interinstitutionnelle, non seulement au Yémen, mais dans le monde entier. Nous saluons les efforts que les travailleurs continuent de déployer pour fournir une aide vitale, mais seule la fin du conflit apportera le soulagement durable dont le peuple yéménite a besoin.

En cette période fragile, nous constatons avec satisfaction qu'il n'y a pas encore eu de reprise des combats. Nous exhortons l'ensemble des parties à s'abstenir de toute provocation. La fin de la trêve aura des conséquences dévastatrices. Le moment est venu pour les parties de faire preuve de leadership, d'agir au nom du peuple yéménite et de poursuivre sur la voie d'une paix durable.

**M. Mills** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Msuya, de leurs exposés d'aujourd'hui sur la situation au Yémen. Leur dévouement et leurs efforts pour favoriser la paix méritent d'être salués.

Comme l'Envoyé spécial vient de nous le dire, nous sommes à un moment charnière : le Yémen peut continuer sur la voie d'une paix durable ou sombrer dans un nouveau cycle de violence destructeur. Il est de notre responsabilité, en tant que Conseil de sécurité, d'expliquer clairement pourquoi le Yémen a été dévié du chemin de la paix. C'est à cause des agissements des houthistes, qui n'ont pas accepté la proposition de trêve de l'ONU et dont les menaces incendiaires contre les entreprises commerciales sont un affront pour l'ensemble de la communauté internationale.

Ce sont les houthistes qui doivent agir pour éviter de nouvelles souffrances aux Yéménites et leur permettre de bénéficier d'avantages encore plus importants dans le cadre d'un accord de trêve élargi. Ils ont la responsabilité morale de ne pas priver les Yéménites de ces avantages, notamment le versement des salaires des infirmiers, des enseignants et des dizaines de milliers d'autres fonctionnaires qui n'ont pas été payés depuis

des années. Comme l'Envoyé spécial vient de le dire, les autres avantages seraient, notamment, des processus rationalisés pour les importations via le port de Hodeïda afin de garantir la poursuite des livraisons de carburant sans entrave ; l'ouverture des routes autour de Taëz et dans tout le pays, conformément aux conditions de la trêve précédente ; et l'augmentation du nombre de vols commerciaux depuis Sanaa, afin que les Yéménites puissent retrouver leurs proches et se faire soigner.

Les États-Unis jugent encourageant que les parties continuent, dans une large mesure, à respecter les conditions de la trêve et que les négociations menées sous l'égide de l'ONU se poursuivent. Nous nous félicitons de l'engagement pris par le Gouvernement yéménite et l'Arabie saoudite de respecter les conditions de la trêve et de faire preuve de retenue au cours de cette période délicate. Nous implorons les houthistes de faire de même et de saisir cette occasion d'agir pour le bien du peuple yéménite avant qu'il ne soit trop tard. En cette période de troubles et de divisions dans le monde, il existe un remarquable consensus international en faveur de la trêve proposée par l'ONU. Il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit au Yémen. La conclusion d'un accord de paix inclusif et durable demeure la seule option pour éviter de nouvelles souffrances aux Yéménites, une recrudescence des décès parmi les civils et une aggravation de la crise humanitaire. Par conséquent, nous espérons que les houthistes ne rejeteront pas les appels à la paix lancés par le peuple yéménite et ne feront pas abstraction du consensus international sur la prolongation de la trêve. Nous les exhortons plutôt à s'engager dans des négociations de bonne foi afin de garantir une paix inclusive et durable au Yémen.

Par ailleurs, nous nous félicitons de la ferme détermination des partenaires régionaux tels qu'Oman, l'Arabie saoudite et d'autres pays à mettre fin au cycle de destruction dévastateur au Yémen et à offrir de nouvelles perspectives au pays. Nous appelons les houthistes à cesser de menacer la navigation commerciale et les compagnies pétrolières de la région. De telles menaces sont inacceptables, et même le moindre incident ou la moindre provocation pourrait avoir des répercussions considérables sur l'avenir du Yémen. Aussi exhortons-nous toutes les parties à faire preuve de retenue pendant cette période délicate.

Alors même que nous cherchons un moyen d'avancer sur la question de la trêve, les États-Unis saluent les importantes avancées enregistrées sur la question du pétrolier *FSO SAFER*. Les sommes suffisantes ont été

reçues pour permettre au projet d'urgence de l'ONU d'éviter une catastrophe écologique et économique en mer Rouge. Nous remercions la large coalition de pays, d'organisations et de personnes partout dans le monde qui se sont réunis pour appuyer ce projet essentiel. Les États-Unis ont versé les 10 millions de dollars qu'ils s'étaient engagés à fournir, et appellent les autres pays à leur emboîter le pas afin que l'exécution de cet important projet puisse commencer dans les meilleurs délais, avant que les conditions météorologiques ne rendent l'opération encore plus risquée.

Pour terminer, je dirai que les houthistes ont une décision historique à prendre, une décision qui restera dans les mémoires des générations à venir. Si on leur en donne l'occasion, choisiront-ils la paix et la prospérité pour leur peuple, ou choisiront-ils de poursuivre le cycle de destruction insensée, de violence incessante et de misère économique qui ravage le Yémen depuis huit ans ? Nous sommes prêts, avec le reste de la communauté internationale, à accompagner le Yémen sur la voie d'un accord de paix inclusif et durable et à appuyer les efforts de relèvement que le pays devra déployer par la suite, mais c'est aux parties yéménites, et en particulier aux houthistes, de choisir la paix.

**M. Abushahab** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Grundberg et M<sup>me</sup> Msuya de leurs exposés détaillés sur l'évolution récente de la situation au Yémen. Nous saluons également la participation du Yémen et de l'Arabie saoudite à la présente séance.

Nous nous réunissons aujourd'hui tandis que le Yémen se trouve à la croisée des chemins. Malheureusement, les houthistes ont rejeté les propositions de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen tendant à prolonger la trêve, ce qui aurait ouvert la voie à la reprise des négociations. Leur rejet n'est ni surprenant ni inhabituel. Ce n'est pas la première fois qu'ils tentent d'entraver les efforts déployés à l'échelle internationale pour trouver une solution pacifique à la crise yéménite, une solution que nous n'avons eu de cesse d'appuyer et d'appeler de nos vœux. Au cours des huit dernières années, les houthistes ont choisi la voie de la guerre et de la destruction, au mépris de la souffrance des Yéménites et des intérêts du pays. Cette fois-ci, ils ont non seulement refusé de proroger la trêve, mais ils ont également menacé de s'en prendre à des installations civiles au Yémen et dans les pays voisins, ainsi qu'à la navigation maritime internationale et aux approvisionnements mondiaux en pétrole qui transitent par la mer Rouge et le détroit de Bab el-Mandab. Ils affirment que

ces voies navigables deviennent plus dangereuses depuis qu'ils ont pu acquérir de nouvelles armes navales. Ces faits nouveaux sont la preuve manifeste de l'intransigeance des houthistes et de leur obstination à adopter une posture agressive, qui menace la sécurité régionale et internationale.

L'histoire de ce conflit a levé tout doute quant à l'identité de la partie qui fait obstruction, et elle a révélé ce qui se cache derrière les piètres excuses par lesquelles elle justifie son refus de respecter ses engagements pour mettre fin à cette guerre. Si la milice houthiste veut la paix, comme elle le prétend, elle doit revenir à la trêve et s'acquitter de ses obligations au titre des accords précédents. Si elle veut atténuer les souffrances des civils, elle doit lever le siège imposé à la ville de Taëz et libérer les détenus. Si elle veut vraiment verser les salaires et les pensions des employés du secteur public, elle doit utiliser les recettes tirées du port de Hodeïda pour payer les salaires des fonctionnaires, conformément à l'Accord de Stockholm. Si elle se soucie sincèrement de l'avenir du Yémen, elle doit cesser de recruter systématiquement des enfants et de les forcer à combattre sur les lignes de front. Si la milice houthiste veut que les Yéménites vivent en harmonie, elle doit cesser d'imposer ses croyances sectaires par la force et de retarder les progrès vers une solution pacifique.

À la lumière de ces faits, le Conseil doit impérativement empêcher les houthistes de mener leur guerre cruelle et les contraindre à revenir sur la voie de la désescalade. Il s'agit notamment de continuer à appuyer les efforts diplomatiques déployés par l'Envoyé spécial pour que les houthistes respectent à nouveau la trêve, conformément à la récente déclaration à la presse publiée par le Conseil de sécurité (SC/15054). La trêve, qui a apporté un sentiment de stabilité aux Yéménites au cours des six derniers mois, est une étape importante vers la reprise des négociations sur une solution globale à la crise. C'est l'objectif final que nous cherchons tous à atteindre. Il est de notre responsabilité, en tant que membres du Conseil de sécurité, de savoir qui entrave ces efforts et de prendre fermement position contre ces personnes, notamment en adoptant des mesures dissuasives et punitives. Le Conseil doit également prendre des mesures fermes pour mettre fin aux violations systématiques de l'embargo sur les armes imposé par ses résolutions pertinentes.

À cet égard, nous saluons la réponse positive du Conseil présidentiel aux propositions de l'ONU visant à proroger la trêve, et nous renouvelons notre appui aux

efforts qu'il déploie pour apporter la stabilité au Yémen. Nous saluons également le rôle de premier plan joué par l'Arabie saoudite et ses efforts pour mettre fin à la crise au Yémen, ainsi que la médiation d'Oman.

Pour terminer, l'obstination des houthistes à reprendre les combats va encore exacerber la crise économique et humanitaire causée par la guerre en cours et l'inflation mondiale. Les milices houthistes accablent davantage la population yéménite, notamment en la forçant à payer des taxes illégales, similaires à celles imposées par d'autres groupes terroristes, tels que Daech. En outre, elles continuent de harceler et d'intimider les organisations humanitaires, de limiter leur capacité de mener à bien leurs activités de secours et d'empêcher les personnes qui ont urgemment besoin d'aide d'y accéder. Le peuple yéménite ne peut supporter aucun fardeau supplémentaire dans ces circonstances difficiles. Tous ces éléments requièrent des efforts concertés pour soulager leur situation humanitaire et leur apporter une assistance humanitaire et économique.

**M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Hans Grundberg et M<sup>me</sup> Joyce Msuya de nous avoir informés de l'évolution de la situation au Yémen.

L'Inde est profondément déçue d'apprendre que les parties n'ont pas accepté de proroger et d'étendre la trêve. Nous avons pu observer les avantages tangibles de la trêve au cours des six derniers mois : les opérations militaires actives ont cessé, les frappes transfrontières sur les voisins du Yémen se sont arrêtées, le nombre de victimes civiles a considérablement diminué, les importations de carburant qui transitent par le port de Hodeïda ont atténué les pénuries et les vols commerciaux internationaux au départ de l'aéroport de Sanaa ont repris. Il est temps pour les parties belligérantes d'adopter une approche du conflit centrée sur l'humain, et de ne pas uniquement considérer ce conflit comme un jeu militaire ou politique. Nous prenons note que les négociations sur le renouvellement de la trêve, facilitées par l'Envoyé spécial, sont en cours et espérons qu'un accord mutuellement satisfaisant sera bientôt conclu.

Nous nous félicitons de la souplesse dont le Gouvernement yéménite a fait preuve en ce qui concerne les propositions faites par l'Envoyé spécial. Nous demandons instamment à Ansar Allah de faire montre de la même souplesse et de collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial. Parallèlement, nous exhortons toutes les parties à maintenir l'esprit de la trêve et à s'abstenir de toute provocation ou action militaire qui pourrait entraîner la reprise active des hostilités.

Ce conflit a déjà entraîné une tragédie humanitaire sans précédent au Yémen, qui a provoqué d'énormes pertes en vies humaines, mis en danger des millions de civils en raison d'une insécurité alimentaire chronique et exacerbé les souffrances de la population, en particulier des femmes et des enfants. Comme nous l'avons déjà dit, la seule solution durable au conflit est un règlement politique négocié pacifiquement, dirigé et contrôlé par les Yéménites, qui donne la priorité au bien-être de tous les Yéménites et répond à leurs aspirations légitimes.

Pour terminer, je réaffirme l'engagement ferme de l'Inde en faveur de l'unité, de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Yémen. Le Gouvernement indien continuera d'apporter un appui ferme et sans faille au peuple yéménite dans sa quête de paix, de stabilité et de développement économique.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés. La Chine appuie fermement le travail qu'ils accomplissent. De plus, je salue la présence du Représentant permanent du Yémen et du Représentant permanent de l'Arabie saoudite à la séance d'aujourd'hui.

La trêve de six mois a apporté une lueur d'espoir au Yémen. Le peuple yéménite et la communauté internationale en général espèrent que la trêve sera renouvelée et étendue progressivement à un processus politique global. Malheureusement, malgré les efforts intenses de l'Envoyé spécial, du Gouvernement yéménite et des pays de la région, comme l'Arabie saoudite et Oman, cet objectif n'a pas encore été réalisé. Nous ne voulons pas que la guerre au Yémen reprenne, et nous sommes profondément préoccupés par l'évolution de la situation sur le terrain.

Actuellement, la priorité absolue est de maintenir la situation en matière de sécurité, qui est relativement stable. La Chine appelle les parties concernées à donner la priorité aux intérêts du peuple yéménite, à faire preuve de retenue, à agir avec prudence, à s'abstenir de toute mesure unilatérale et de tout langage provocateur susceptibles d'aggraver la situation et à prévoir une marge suffisante pour le processus politique. Toute attaque contre des civils et des infrastructures à caractère civil doit être condamnée. En cette période délicate, toutes les parties au Yémen doivent continuer de communiquer et éviter les erreurs de calcul.

Seuls le dialogue et la concertation permettront de régler la question yéménite. L'Envoyé spécial travaille sans relâche pour aider à rétablir la trêve. Le Conseil

présidentiel yéménite collabore de manière positive avec l'Envoyé spécial et a maintenu ouverts l'aéroport de Sanaa et le port de Hodeïda, manifestant ainsi pleinement sa sincérité et sa bonne volonté.

Le 5 octobre, le Président du Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse (SC/15054), qui appelait les parties yéménites, notamment les houthistes, à reprendre un dialogue constructif dans le cadre des négociations menées sous les auspices de l'ONU. Nous espérons que les parties concernées répondront à cet appel, reprendront les négociations dès que possible, afin de régler convenablement leurs différends au moyen du dialogue et de la concertation, et s'efforceront de parvenir à un nouvel accord de trêve au plus tôt. La Chine appuie l'initiative du Conseil de coopération du Golfe sur la question du Yémen et encourage les pays ayant une influence sur la situation dans ce pays à continuer d'apporter une aide constructive en vue de désamorcer la situation, de rétablir la trêve et de parvenir à un règlement politique.

La crise humanitaire au Yémen persiste et le financement des opérations humanitaires des Nations Unies est largement insuffisant. Des dizaines d'opérations ont été réduites ou interrompues en raison du manque de financement. La communauté internationale ne doit pas oublier le Yémen. Nous demandons de garantir l'allocation d'un financement adéquat pour les opérations d'assistance des Nations Unies au Yémen. Les préparatifs de la première phase du plan d'action concernant le pétrolier *FSO SAFER* ont été achevés. C'est une nouvelle encourageante. Nous espérons que l'opération correspondante pourra être déployée dès que possible, afin d'éliminer les risques potentiels que pose le pétrolier.

**M. Kirpichenko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Msuya, de leurs exposés sur l'évolution de la situation politique et humanitaire au Yémen.

La trêve renouvelée entre les autorités yéménites et le mouvement Ansar Allah, en vigueur depuis avril, a expiré le 2 octobre. Malheureusement, les parties n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour renouveler cet accord. Néanmoins, nous saluons les efforts de M. Hans Grundberg et de son équipe, qui s'efforcent de trouver un terrain d'entente entre le Conseil présidentiel yéménite et les houthistes, même dans l'impasse actuelle.

À ce stade, notre tâche principale est d'empêcher une véritable escalade militaire. Une reprise des hostilités entraînerait une catastrophe politique et humanitaire.

Nous pensons que les membres du Conseil de sécurité ne doivent ménager aucun effort pour convaincre les parties concernées au Yémen de poursuivre le dialogue sur les questions les plus urgentes, même en l'absence d'un accord formel de cessez-le-feu. Dans le même temps, nous soulignons que l'adoption d'une attitude d'antagonisme vis-à-vis de l'une des parties au conflit et les tentatives visant à en faire l'unique responsable de la situation actuelle ne permettront pas d'obtenir un règlement. Nous appelons les parties yéménites à faire preuve de la plus grande retenue, à s'abstenir de toute provocation et à continuer de travailler de manière constructive avec l'Envoyé spécial.

Pour notre part, nous continuerons de fournir toute l'assistance possible à la médiation de l'ONU. Nous restons en contact avec toutes les principales forces politiques du Yémen et les encourageons activement à faire des compromis. Nous appelons tous les États ayant une influence sur les parties prenantes au Yémen à faire de même. Nous ne voyons pas d'autre option que de rechercher les solutions politiques nécessaires au moyen d'un dialogue élargi entre Yéménites, auquel participeraient toutes les parties au conflit. Seules des négociations directes entre les autorités yéménites officielles et le mouvement Ansar Allah sur les questions en suspens qui se sont accumulées permettront de sortir de l'impasse.

Nous notons que, même dans les conditions actuelles, les principales forces politiques yéménites sont clairement conscientes du danger de replonger dans une confrontation militaire pure et simple et, pour le moment, s'abstiennent de prendre des mesures qui entraîneraient une nouvelle escalade. Les hostilités qui ont repris dans un certain nombre de provinces yéménites ont un caractère sporadique. En tous les cas, pour l'heure, la situation sur le terrain est meilleure qu'avant l'annonce initiale du cessez-le-feu. Cela nous fait espérer que les parties n'ont pas totalement renoncé à l'idée de revenir à la table des négociations et d'apaiser les tensions mutuelles par les voies diplomatiques. Il faudrait que le Conseil de sécurité les y aide.

Nous voyons dans la prolongation du cessez-le-feu au Yémen, puis son élargissement, y compris aux zones économiques et de sécurité, la seule porte de sortie possible pour ce pays. Nous espérons que les parties réussiront à aplanir leurs divergences et que les conditions propices à une plus grande stabilisation et au passage à un processus politique global seront mises en place. Nous rappelons les nombreux bénéfices de la trêve, qui a duré six mois, pour les Yéménites ordinaires, notamment la

mise en place de livraisons de carburant par les ports de Hodeïda et le maintien des vols commerciaux au départ de l'aéroport de Sanaa.

Les dispositions de la trêve sont respectées dans l'ensemble, avec un nombre négligeable de violations, et la vie quotidienne de la population yéménite s'en trouve améliorée. Néanmoins, la situation humanitaire demeure très préoccupante dans le pays. Les habitants de nombreuses régions, y compris à Taëz, souffrent de pénuries touchant les produits de toute première nécessité. Notre conviction est que, malgré le recul évident sur le volet politique, les Yéménites doivent continuer de recevoir de la nourriture et des médicaments de façon non discriminatoire. À cet égard, nous appelons à la poursuite de la collaboration avec les organisations financières internationales et des efforts pertinents des institutions spécialisées des Nations Unies. Toute restriction à la fourniture d'une aide humanitaire ou toute entrave au travail du personnel humanitaire est inacceptable.

**M. Ochoa Martínez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je tiens à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue au Conseil de sécurité aux délégations yéménite et saoudienne.

Le Mexique déplore qu'il n'ait pas été possible de reconduire et d'élargir la trêve. Ses bénéfices ont été évidents durant les six mois qu'elle a duré. La trêve est l'occasion de progresser dans la transition politique, de réactiver l'économie et, en somme, de construire la route qui doit mener à une paix durable. Nous appelons toutes les parties, en particulier les houthistes, à prendre part de manière constructive aux négociations sur son renouvellement.

Comme l'Envoyé spécial l'a mentionné, pendant les mois où la trêve était en vigueur, le nombre de pertes civiles et de déplacés a sensiblement baissé. L'afflux régulier de carburant et de produits de base a soulagé des millions de familles. La reprise des vols commerciaux au départ de l'aéroport de Sanaa a permis le regroupement familial et donné la possibilité de recevoir des soins médicaux à l'étranger.

Nous saluons les efforts de l'Envoyé spécial et de son équipe, ainsi que l'appui fourni par l'Arabie saoudite et Oman, entre autres, en faveur de la reconduction de la trêve. L'engagement pour la paix exprimé par le Président Al-Alimi lors de sa participation au débat

général de l'Assemblée générale (voir A/77/PV.8) est également un signe encourageant, tout comme la décision de continuer d'appliquer certaines dispositions de la trêve, en particulier pour l'importation de carburant et la continuité des vols au départ de Sanaa.

Nous exhortons les États ayant une influence à persuader Ansar Allah de participer de manière constructive aux négociations sous les auspices de l'Envoyé spécial. Nous réitérons également l'appel à l'ouverture immédiate de l'accès à Taëz, assiégée par les houthistes depuis plus de sept ans, ainsi qu'à un accord sur le versement des salaires et des pensions des fonctionnaires.

Nous engageons les parties à s'abstenir de toute provocation, menace ou action susceptible de conduire à davantage de violence. La solution au conflit au Yémen ne saurait être trouvée par les armes, mais par le dialogue et la concertation.

Sur le front économique, nous nous félicitons du récent accord conclu entre le Gouvernement yéménite et le Fonds monétaire international. La mise en œuvre de réformes structurelles contribuera au relèvement économique.

La situation humanitaire demeure profondément préoccupante. Le nombre de personnes exposées à l'insécurité alimentaire est tout bonnement inacceptable. Sans cessation de la violence, il sera difficile de passer de l'aide humanitaire à l'aide au développement. Dans ce contexte, il est impératif de garantir aux opérations humanitaires un accès sans entrave, y compris, comme l'a mentionné la Sous-Secrétaire générale Msuya, pour les tâches de déminage prioritaires. Nous exhortons les parties à lever tous les obstacles bureaucratiques et administratifs et à assurer la sécurité du personnel humanitaire.

Pour ailleurs, nous accueillons avec satisfaction l'appui financier reçu pour que le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies poursuive ses activités jusqu'à la fin de l'année. Le Mécanisme facilite les importations commerciales par le port de Hodeïda depuis 2016 et son travail a été crucial durant la trêve pour l'acheminement de carburant et de produits essentiels.

Nous nous félicitons des contributions supplémentaires grâce auxquelles la première phase du transfert de carburant du pétrolier *FSO SAFER* pourra avoir lieu, en espérant qu'une catastrophe écologique et humanitaire sera ainsi évitée. Nous avons pris note du plan opérationnel récemment transmis et serons attentifs au début des travaux.

Avant de terminer, je souligne qu'il importe de faire fond sur les progrès permis par la trêve pour parvenir à un accord de paix durable et relancer un processus politique inclusif dirigé par les Yéménites eux-mêmes.

**M. Kiboino** (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Joyce Msuya de leurs exposés. Je me réjouis également de la participation des représentants du Yémen et de l'Arabie saoudite à la présente séance.

Le Kenya est lui aussi déçu que la trêve ait pris fin sans qu'on puisse parvenir à un accord pourtant si nécessaire afin de la prolonger. Malgré les difficultés, la trêve avait offert un certain répit et apporté des bénéfices tangibles à des millions de Yéménites au cours des six derniers mois. Toutefois, à présent, toutes les avancées obtenues risquent d'être perdues si les parties ne se réengagent pas rapidement pour rétablir la trêve et travailler ensemble à l'avènement d'une paix durable.

Le Kenya salue et appuie sans réserve les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour assurer la médiation du conflit. Cependant, en fin de compte, c'est aux Yéménites eux-mêmes qu'il appartiendra de se raisonner et de s'accorder sur la voie à suivre pour une paix durable. Nous les exhortons à mettre de côté leurs intérêts individuels étroits, à faire primer l'intérêt supérieur de leur pays et de leur peuple, et à s'engager dans un processus dirigé et contrôlé par eux-mêmes et facilité par l'Envoyé spécial, en vue de négocier une solution politique tenable.

Le moment n'est pas à l'escalade des tensions ni à la réactivation des lignes de front. Les enjeux sont trop grands, et l'éruption d'un nouveau cycle de violence entraînerait encore des pertes humaines, des déplacements et des perturbations de l'assistance et de l'accès humanitaires pourtant indispensables.

Nous sommes préoccupés par les combats signalés récemment à Taëz, Chaboua, Abiyan et Mareb. Pareilles situations pourraient aisément être exploitées par des groupes terroristes comme Al-Qaida qui souhaitent perpétrer des attaques terroristes. Nous appelons les parties concernées à la plus grande retenue afin d'éviter toute nouvelle escalade.

Comme nous l'a dit M<sup>me</sup> Msuya, les acteurs humanitaires ne peuvent à eux seuls remédier à la crise humanitaire qui s'aggrave et se trouve exacerbée par la raréfaction des fournitures, les prix alimentaires inabornables, l'insécurité et les problèmes d'accès humanitaire. Il faut davantage d'efforts concertés pour remédier à

cette situation, notamment des investissements dans des projets de développement conçus pour renforcer la résilience de la population et la rendre progressivement indépendante de l'aide humanitaire. Il faut également que les parties, et la partie houthiste en particulier, fassent la preuve de leur engagement à consentir des efforts pour améliorer les moyens de subsistance des millions de Yéménites dans les zones qu'elles contrôlent.

Nous sommes vivement préoccupés par la présence de mines terrestres et de restes explosifs, ainsi que par leurs répercussions destructrices sur les civils, notamment les femmes et les enfants. Nous exhortons à intensifier les efforts de déminage dans toutes les zones concernées, et à apporter un soutien aux victimes.

Nous saluons les progrès encourageants constatés dans le dossier du pétrolier *FSO SAFER* et nous félicitons des généreuses contributions faites à ce jour. Nous comptons désormais sur tous les donateurs pour honorer leurs promesses et espérons que l'opération d'urgence pourra commencer dans les meilleurs délais.

Pour terminer, le Kenya réaffirme sa solidarité avec le peuple yéménite, ses aspirations et sa quête d'une paix et d'une stabilité globales et durables.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg et M<sup>me</sup> Msuya de leurs exposés instructifs. Je salue la présence des délégations yéménite et saoudienne à la séance d'aujourd'hui.

Si beaucoup de choses ont changé au Yémen depuis notre séance du mois dernier (voir S/PV.9110), la situation ne s'est toutefois pas améliorée. L'accord de trêve a malheureusement expiré et, avec lui, la perspective la plus prometteuse d'un cessez-le-feu et d'une solution politique durables face à la crise qui dure depuis huit ans dans le pays.

Le peuple yéménite subit depuis bien trop longtemps les conséquences de cette guerre dévastatrice, dont le bilan inclut des centaines de milliers de vies perdues et des millions de personnes menacées par une faim extrême. Nous sommes bouleversés par l'information selon laquelle on estime à 19 millions le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë au Yémen.

Certes, nous sommes soulagés qu'aucune confrontation majeure n'ait eu lieu jusqu'ici, mais nous prenons note avec inquiétude des affrontements entre les forces houthistes et pro-gouvernementales, qui ont fait de multiples victimes. Comme le Conseil de sécurité

l'a affirmé à titre collectif dans une récente déclaration à la presse sur cette question (SC/15054), le Brésil regrette profondément qu'il en soit ainsi et appelle les deux parties à reprendre des négociations de bonne foi, et ce, de toute urgence.

Nous exhortons les représentants d'Ansar Allah, en particulier, à choisir le compromis plutôt que le conflit et la coopération plutôt que la rivalité, afin d'ouvrir un nouveau chapitre pour le Yémen, chapitre qui, espérons-le, donnera d'autres résultats tangibles dans la vie quotidienne de tous les Yéménites, comme nous l'avons vu ces six derniers mois, notamment moins de victimes civiles, plus de livraisons de carburant et la reprise des vols internationaux à destination et en provenance de Sanaa. Prolonger la trêve pourrait faire naître une nouvelle occasion de parvenir à un règlement politique global et inclusif, dirigé par les Yéménites sous les auspices de l'ONU.

Nous courons le risque d'un scénario dont une trêve serait absente. Nous ne devons pas céder au pessimisme ou au sentiment qu'un nouveau cycle de violence va de soi, mais au contraire persister dans notre quête de l'objectif ultime de nos efforts communs : assurer le bien-être des Yéménites, hommes, femmes et enfants.

C'est pourquoi nous jugeons encourageantes les dernières informations concernant le pétrolier *FSO SAFER*. Les objectifs de financement ont été atteints, et le travail crucial de réparation du *FSO SAFER* peut maintenant commencer. Nous remercions sincèrement tous les contributeurs de leur générosité désintéressée.

Sur cette note positive, nous tenons à réaffirmer l'attachement indéfectible du Brésil à la mise en œuvre du mandat confié à la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, sous la direction du général Michael Beary. Nous réaffirmons également notre appui sans faille aux inlassables efforts que déploie l'Envoyé spécial Grundberg pour collaborer avec toutes les parties et promouvoir le dialogue entre elles.

Le Brésil reste vigilant et est prêt à œuvrer avec le Conseil pour contribuer à réunir les conditions nécessaires à l'avenir de paix, de stabilité et de développement que le peuple yéménite mérite amplement.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Je commencerai en remerciant de leurs exposés l'Envoyé spécial, M. Hans Grunberg, et la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Joyce Msuya. Je salue à mon tour la présence des délégations yéménite et saoudienne à la séance d'aujourd'hui.

Nous regrettons profondément que les parties yéménites ne soient pas parvenues à s'entendre pour prolonger la trêve de six mois, comme le proposait l'Envoyé spécial. Au lieu de franchir une étape historique vers la consolidation et l'élargissement de la trêve, le peuple yéménite est maintenant confronté à une perspective effrayante, celle d'un retour aux jours sombres de la violence, des meurtres aveugles et de la destruction des infrastructures civiles restantes.

La communauté internationale doit donc faire tout ce qui est en son pouvoir pour amener les parties à prolonger l'accord de trêve afin d'éviter une éventuelle reprise des hostilités militaires et leurs répercussions sur la vie des civils. En particulier, les parties prenantes régionales dotées d'une influence doivent exploiter leurs liens avec les parties pour faciliter un accord dans les plus brefs délais envisageables.

Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial et toute l'équipe des Nations Unies, ainsi que les autres parties prenantes au processus de négociation. Nous savons que la situation ne changera pas du jour au lendemain, mais la persévérance et le dévouement sont les clefs d'une solution à la crise yéménite. Nous invitons donc l'Envoyé spécial à ne pas se laisser décourager par ce revers mais à rester concentré dans sa quête de paix, dans l'intérêt de tous les Yéménites.

Tout en nous félicitant que l'Envoyé spécial ait poursuivi ses échanges avec le Gouvernement yéménite dans le but de proroger la trêve, nous notons avec regret les exigences maximalistes présentées par les houthistes dans les derniers jours de négociations, qui ont malheureusement fait échouer les efforts visant à renouveler cette trêve.

Il est impératif que les intérêts des Yéménites ordinaires, qui ont enduré nombre d'épreuves et de souffrances au cours des sept dernières années, soient au tout premier plan des négociations entre les parties. À cet égard, nous appelons les parties à faire preuve de souplesse et à engager des échanges constructifs, sous le sceau du compromis, lorsqu'elles retourneront à la table des négociations, même pour traiter des questions litigieuses telles que la réouverture des routes à Taëz ou le versement des traitements des fonctionnaires dans les zones contrôlées par les houthistes.

Avant un renouvellement de la trêve, une escalade des hostilités par les parties non seulement annulerait les progrès marginaux engrangés ces six derniers mois, mais risquerait fort d'exacerber la situation humanitaire

dans le pays et d'aggraver le sort de nombreux Yéménites. Même si aucune trêve n'est officiellement en vigueur en ce moment, nous implorons les parties de s'abstenir de toute action susceptible de compromettre le calme et la tranquillité relatifs qu'ont appréciés le peuple yéménite ces derniers temps.

Sur le plan humanitaire, nous appelons l'aide internationale à ne pas fléchir, afin de remédier à l'insécurité alimentaire prévalente au Yémen, qui expose une partie de la population du pays à un risque majeur de famine. Nous prenons acte de l'appui accordé récemment par la communauté internationale, dont certains membres du Conseil de sécurité, mais comme l'a souligné la Sous-Secrétaire générale Msuya dans son exposé, il y a encore fort à faire pour contribuer à combler le déficit de financement humanitaire et veiller à ce que tous ceux qui en ont désespérément besoin, en particulier les femmes et les enfants, obtiennent nourriture et autres articles essentiels.

Nous nous inquiétons également du sort des travailleurs humanitaires portés disparus et détenus dans le pays et nous saisissons cette occasion pour demander des informations sur l'endroit où ils se trouvent et appeler à leur libération immédiate et inconditionnelle. Nous rappelons à ceux qui ont choisi de prendre cette mesure illégale qu'ils devront rendre des comptes pour s'en être pris à des travailleurs humanitaires et pour avoir entravé l'acheminement de l'aide humanitaire, en violation du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Nous sommes également préoccupés par le danger auquel la mésinformation et la désinformation continuent d'exposer les travailleurs humanitaires au Yémen. Nous appelons à plus de discussions et d'échanges au sein des organisations humanitaires, ainsi qu'à la mise en œuvre des programmes de sensibilisation sur le droit humanitaire et le droit des droits de l'homme à l'intention des civils, afin de combler les lacunes en matière de connaissances pour prévenir ce risque.

Comme cela a été souligné dans les exposés d'aujourd'hui, le danger que représentent les restes explosifs de guerre au Yémen, en particulier à Hodeïda, reste élevé. Nous sommes profondément préoccupés par le fait qu'en dépit de l'accalmie, les mines continuent de faire peser une menace grave non seulement sur la sécurité des civils, mais également sur les terres agricoles, car leur présence perturbe malheureusement la production

agricole et met en péril les moyens de subsistance et les initiatives de relèvement. Nous appelons à une action mondiale concertée pour remédier à cette situation.

S'il est vrai que l'accalmie a imprimé un certain élan à l'économie du pays, le déclin économique continue d'avoir des conséquences néfastes sur le peuple yéménite. Nous espérons qu'une grande partie de la population du pays, qui est plongée dans la pauvreté, la faim et le désespoir depuis huit ans, sera autorisée à récolter les fruits de la trêve qui a pris fin et qui commençait à lui rendre une certaine dignité grâce au rétablissement progressif de certains services de base et à la reprise régulière de l'activité économique, notamment la disponibilité de plus de carburant et l'augmentation du nombre et de la fréquence des vols commerciaux à destination et en provenance du Yémen, entre autres choses.

Il est regrettable que le blocage persistant des voies d'entrée et de sortie de la ville de Taëz reste un des principaux points de blocage des négociations visant à prolonger la trêve. La restriction du droit des civils à circuler librement, dans la sûreté et la sécurité, par le blocage des voies principales qui relie la ville au reste du Yémen est inacceptable. Cette situation regrettable continue de causer des souffrances et des difficultés considérables à la population de Taëz et aux provinces touchées, dont l'accès aux fournitures essentielles est injustement limité depuis des années. Nous appelons les parties, en particulier les houthistes, à prendre des mesures immédiates pour lever le siège afin de contribuer à atténuer la souffrance des personnes touchées.

Face au climat d'incertitude qui règne au Yémen, nous nous réjouissons de voir une lueur d'espoir au bout du tunnel, car l'objectif de financement de la première phase du démantèlement contrôlé du pétrolier *FSO SAFER* a été atteint. Nous félicitons tous les acteurs qui ont versé des contributions pour que la première phase de cette opération puisse commencer et nous appelons l'ONU et toutes les parties qui contribuent à ce processus à agir rapidement pour prévenir une catastrophe humanitaire et environnementale.

Un autre fait positif concerne les contributions généreuses versées par l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique pour veiller à ce que le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies puisse travailler sans interruption afin de s'acquitter de ses fonctions de surveillance et d'inspection des navires commerciaux et transportant une aide bilatérale à destination des ports de la mer Rouge au Yémen.

Pour terminer, nous encourageons les parties à faire preuve de souplesse et à faire les concessions nécessaires pour renouveler l'accord de trêve, dans l'intérêt de tous les Yéménites. Pour une fois, les parties doivent prouver à la communauté internationale que malgré leurs désaccords, elles sont capables de faire passer les besoins de la population qu'elles aspirent à gouverner au premier plan. Leur principale préoccupation lorsqu'elles reprendront place à la table des négociations ne devra donc pas se limiter à la prorogation de la trêve, mais viser à instaurer un cessez-le-feu à l'échelle nationale pour ouvrir la voie à un règlement politique négocié, global et durable sous l'impulsion des Yéménites, avec l'appui de la communauté internationale.

**M<sup>me</sup> Moran** (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier à mon tour l'Envoyé spécial, M. Grundberg, et la Sous-Secrétaire générale, M<sup>me</sup> Msuya, de leurs exposés et à saluer le travail qu'ils accomplissent et l'attention constante qu'ils portent au peuple yéménite dans des circonstances difficiles. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Nous partageons la profonde déception exprimée autour de cette table concernant le fait que la trêve négociée par l'ONU au Yémen n'a pas été prolongée ou élargie avant d'arriver à expiration le 2 octobre. Cette trêve a donné un répit important au peuple yéménite. Elle a représenté la plus longue cessation des hostilités depuis le début du conflit il y a sept ans.

Au cours des derniers mois, le nombre de victimes civiles et de déplacements de Yéménites vulnérables a considérablement diminué. L'approvisionnement régulier en carburant du port de Hodeïda et les vols commerciaux via l'aéroport de Sanaa ont apporté des avantages tangibles et amélioré la vie quotidienne. Nous appuyons pleinement les efforts que continue de déployer l'Envoyé spécial, notamment la proposition détaillée présentée aux parties le 1<sup>er</sup> octobre. Nous savons que cela n'a pas été simple et que le contexte est difficile. Il est profondément regrettable que la dernière proposition de l'Envoyé spécial ait été rejetée par les houthistes. Nous appelons toutes les parties, en particulier les houthistes, à reprendre les négociations dès maintenant, en toute bonne foi. Nous réaffirmons qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit au Yémen. Il est nécessaire et plus que temps que les parties s'engagent en faveur d'un dialogue véritable et inclusif et fassent des compromis. Nous demandons instamment aux acteurs régionaux d'user de leur influence à cette fin.

Nous nous félicitons qu'il n'y ait pas eu d'escalade militaire importante sur le terrain depuis l'expiration de la trêve. Nous nous réjouissons également du fait que les aspects humanitaires de la trêve ont été globalement préservés jusqu'à présent. Nous implorons tous les acteurs de s'abstenir de tout propos ou acte incendiaire ou provocateur en cette période délicate.

Nous nous félicitons également que le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui joue un rôle vital dans la facilitation d'importations commerciales qui sauvent des vies, puisse poursuivre ses activités après avoir reçu des fonds supplémentaires, dont 2,2 millions d'euros de la part de l'Union européenne. Autre fait positif, la mission de sauvetage tant attendue du pétrolier *FSO SAFER* devrait débuter le mois prochain. Nous espérons que cela permettra d'éviter une grave catastrophe environnementale, humanitaire et maritime pour le Yémen et la région. Nous saluons le rôle de chef de file joué par les Pays-Bas à cet égard. L'aide fournie par les donateurs, notamment les financements de l'Union européenne, est essentielle pour faciliter ce travail.

La récente note blanche sur les conflits et l'insécurité alimentaire publiée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en application de la résolution 2417 (2018), est sans équivoque quant à la situation humanitaire catastrophique au Yémen. Nous accueillons avec satisfaction les informations fournies par la Sous-Secrétaire générale sur les améliorations de la situation. Nous appelons à la poursuite du financement de la communauté internationale et à la mise en œuvre des mesures urgentes nécessaires pour faire face à la crise économique dans le pays, comme l'a expliqué la Sous-Secrétaire générale aujourd'hui. Les questions économiques d'une manière plus générale, notamment les services publics de base, constituaient un élément important de la proposition de trêve révisée de l'Envoyé spécial. Nous appuyons les efforts qu'il déploie pour régler cette question dans le cadre d'un plan global à l'avenir.

Pour terminer, les Yéménites vivent sans perspectives de paix depuis de trop nombreuses années. La trêve a fait naître l'espoir que la fin du conflit était en vue. Nous restons convaincus que la trêve offre cette possibilité. Le Conseil s'est exprimé clairement et unanimement dans sa déclaration à la presse publiée la semaine dernière (SC/15054), affirmant que la trêve devait être rétablie et qu'elle représentait le meilleur moyen de mettre définitivement fin à cette guerre. Nous répétons ce message aujourd'hui.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Grundberg et M<sup>me</sup> Msuya pour leurs exposés.

La France regrette le non-renouvellement de la trêve, qui a expiré le 2 octobre dernier. Il s'agit d'une occasion manquée pour les parties, et il s'agit surtout d'une occasion manquée pour le peuple yéménite, qui subit ce conflit depuis huit ans. La responsabilité des houthistes est claire, et leurs menaces sur la sécurité régionale et maritime sont inacceptables. Elles constituent des provocations, au moment même où la reprise des négociations est nécessaire.

Il n'est pas trop tard pour parvenir à un accord. La France renouvelle son appel à un cessez-le-feu durable à l'échelle nationale. Elle salue les efforts consentis par le Gouvernement yéménite depuis le mois d'avril et elle appelle les houthistes à faire face à leurs responsabilités et à accepter un renouvellement de la trêve pour six mois. Ceux-ci doivent cesser leurs demandes maximalistes, qui ne les mèneront nulle part.

Chaque jour sans accord sur une trêve accroît le risque d'instabilité sur le terrain. La France est préoccupée par les affrontements en cours dans certaines provinces et elle appelle les parties à la retenue. L'instabilité sur le terrain et la dégradation de la situation économique rendent la population encore plus vulnérable. Des millions de Yéménites se trouvent actuellement en situation d'insécurité alimentaire. Les taux de malnutrition chez les femmes et les enfants figurent parmi les plus élevés. Nous exhortons les houthistes ainsi que le Gouvernement à mettre en œuvre leurs engagements s'agissant de l'utilisation d'enfants dans le conflit, des meurtres d'enfants et des attaques contre les écoles, conformément au plan d'action signé en avril dernier avec la Représentante spéciale du Secrétaire général.

Les acteurs humanitaires restent confrontés à de nombreux obstacles. La France exige un plein accès à l'ensemble des personnes dans le besoin alors que la situation ne cesse de se dégrader. Nous sommes inquiets des récentes régulations concernant les *mahram*, ces gardiens masculins imposés à toutes les travailleuses humanitaires en zones contrôlées par les houthistes. Enfin, nous appelons à la libération immédiate et sans préconditions du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire retenus par les houthistes.

S'agissant du pétrolier *FSO SAFER*, la France se félicite de l'annonce de contributions financières qui doivent permettre le démarrage rapide de la première phase de l'opération de sauvetage.

La France salue les efforts de l'Envoyé spécial pour relancer le processus politique. Elle rappelle que seule une solution politique inclusive, avec une pleine participation des femmes, et conforme aux résolutions du Conseil de sécurité permettra de mettre fin au conflit. Le Conseil a en effet la responsabilité de parler d'une seule voix sur ce dossier afin de soutenir les efforts de l'ONU pour parvenir à une cessation des hostilités durable, première étape vers la reprise d'un processus politique.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Sous-Secrétaire générale Msuya de leurs exposés, ainsi que du travail et des efforts déployés au cours des dernières semaines et des derniers mois pour amener les parties sur la voie de la paix.

La Norvège regrette que les parties ne soient pas encore parvenues à prolonger la trêve. En ce moment crucial, le Conseil de sécurité a la responsabilité de faire tout son possible pour garantir le retour à la trêve. Nous demandons instamment aux parties, en particulier aux houthistes, de retirer leurs revendications maximalistes et de s'engager à respecter les conditions de la trêve. Nous ne pouvons pas prendre le risque qu'une absence de trêve donne lieu à des incidents sur le terrain qui rendent la situation incontrôlable et replongent le peuple yéménite dans un conflit ouvert.

Nous savons que la trêve a ses limites, mais nous devons reconnaître les gains qu'elle a permis d'obtenir pour la population civile. Au cours des six mois de la trêve, la violence et le nombre de victimes civiles ont considérablement diminué. Les organisations non gouvernementales signalent que le nombre de victimes parmi les enfants a diminué de 34 %. La trêve a également permis un dialogue direct entre les parties pour la première fois depuis des années. Seul le dialogue permettra aux parties d'établir la confiance nécessaire. La Norvège les encourage à participer à un dialogue constructif avec l'Envoyé spécial. Il est essentiel que les parties s'engagent maintenant à prolonger la trêve, une trêve capable de conduire à un cessez-le-feu élargi et au lancement d'un processus politique. C'est le seul moyen de donner au peuple yéménite l'espoir d'un avenir plus pacifique.

La situation humanitaire au Yémen reste désastreuse. La nécessité d'un financement accru est claire. Nous restons par ailleurs préoccupés par tous les actes qui empêchent un accès humanitaire complet et sûr, en particulier dans le nord du pays, ainsi que par le nombre croissant de menaces contre les travailleurs humanitaires.

Avant de conclure, la Norvège souhaite féliciter le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies, David Gressly, les Pays-Bas et les autres donateurs des contributions mobilisées en faveur du plan de l'ONU pour le pétrolier *FSO SAFER*. Nous sommes satisfaits d'apprendre qu'un financement suffisant a été obtenu pour entamer la première phase de l'opération visant à empêcher une marée noire en mer Rouge. La Norvège appuie ces efforts et espère que l'opération d'urgence commencera dès que possible.

**M. Hoxha** (Albanie) : Comme, en raison de déplacements professionnels, je prends personnellement la parole pour la première fois ce mois-ci, je ne pourrais commencer sans vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession du Gabon à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre ainsi que de l'exemplaire conduite des travaux durant ces deux premières semaines.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Grundberg de cette mise à jour et de tous les efforts inlassables qu'il déploie. L'exposé fait par M<sup>me</sup> Msuya du Yémen était à la fois encourageant et opportun.

Nous pensons qu'il est primordial que le Conseil, les acteurs régionaux et la communauté internationale dans son ensemble restent unis et ne laissent pas le pays retomber dans le conflit. Nous devons poursuivre résolument nos efforts visant à rapprocher les parties pour que le processus mené par l'ONU puisse continuer d'aller de l'avant. Je voudrais rendre hommage au Royaume d'Arabie saoudite, dont je salue la présence de l'Ambassadeur à cette séance, et au Sultanat d'Oman pour les efforts qu'ils ont déployés en vue du renouvellement de la trêve. Ce dernier ne s'est pas concrétisé, même s'il aurait dû. Nous ne perdons pas espoir que la raison l'emporte à nouveau.

Nous félicitons les dirigeants du Gouvernement yéménite d'avoir accepté la proposition de trêve. C'est la bonne décision, la bonne attitude et la bonne réponse à l'appel du peuple yéménite qui a été ravagé par la guerre et qui veut vivre dans la paix et la dignité. Nous regrettons que le même appel du peuple yéménite n'ait pas été entendu par les houthistes qui, au lieu de penser à l'avenir du peuple yéménite et d'y travailler, semblent s'être engagés sur une voie dangereuse.

Bien qu'un conflit ouvert ait été évité, depuis l'expiration de la trêve, nous assistons à une multiplication des affrontements et à des signes inquiétants d'escalade,

comme l'a expliqué l'Envoyé spécial, en particulier à Mareb et Taëz. Nous appelons les houthistes à cesser cette escalade et à reprendre les négociations. Après avoir souffert pendant de longues années, le peuple yéménite a besoin d'espoir, pas d'une nouvelle guerre. Il a besoin d'une perspective et d'un avenir. Les houthistes ne doivent pas annuler les gains et les avantages obtenus grâce à la trêve. Les progrès durement acquis ne doivent pas être réduits à néant. Il faut donc faire preuve de retenue et travailler sans relâche à un cessez-le-feu global à l'échelle nationale.

Le Yémen ne peut être synonyme de guerre, et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les Yéménites ne soient pas victimes de ce terrible scénario. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'Envoyé spécial et nous nous faisons l'écho de l'appel au calme et à la retenue qu'il a lancé aujourd'hui à toutes les parties.

Il est crucial que les vols depuis l'aéroport de Sanaa puissent se poursuivre et s'étendre, et que les livraisons de carburant au port de Hodeïda soient maintenues. Ces dividendes de la trêve sont importants et doivent être préservés. Ils ont démontré à quel point ils changent la vie du peuple yéménite. Les menaces contre des navires commerciaux et des compagnies pétrolières sont contre-productives et doivent être retirées.

Les informations fournies par M<sup>me</sup> Msuya sur la crise humanitaire se passent de commentaire. L'aide humanitaire doit atteindre toutes les personnes qui en ont besoin et les travailleurs humanitaires et leur travail doivent être respectés par tous.

Nous sommes également très préoccupés par le sort des membres du personnel de l'ONU et d'organisations non gouvernementales et d'autres civils enlevés par des groupes armés ou victimes de disparition forcée, ainsi que par l'incarcération prolongée de Yéménites employés par les États-Unis et l'ONU, et nous renouvelons notre appel à leur libération.

Sur une note positive, nous tenons à remercier tous les pays, en particulier les États-Unis et le Royaume-Uni, qui ont permis au Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies de combler son déficit financier sans suspendre ses travaux. De même, nous sommes très heureux de constater que la communauté internationale, les acteurs régionaux et le secteur privé ont rendu possible le démarrage prochain de l'opération de sauvetage du pétrolier *FSO SAFER*. Nous saluons la gestion du Coordonnateur résident, David Gressly, et les efforts qu'il a déployés pour surmonter l'un des plus grands défis environnementaux en mer Rouge.

Pour terminer, je voudrais dire que la guerre n'a pas été la solution au Yémen et que la guerre ne peut et ne doit pas être la solution. Il est temps que tous les acteurs sur le terrain le comprennent et l'acceptent.

**Le Président** : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Gabon.

La situation au Yémen est inquiétante. Les exposés de l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le témoignage émouvant de la Sous-Secrétaire générale Msuya nous interpellent particulièrement sur la volatilité de la situation au Yémen.

Nous sommes préoccupés par le fait que la trêve en vigueur au Yémen depuis le 2 avril n'a pas été reconduite après son expiration le 2 octobre. Cette non-reconduction assombrit encore plus l'horizon de la paix à laquelle aspire le peuple yéménite.

Il est indéniable que la trêve de ces six derniers mois a eu un impact positif sur le quotidien des populations qui n'avaient pas connu de répit depuis de longues années, notamment en termes de réduction du nombre de victimes civiles, mais aussi d'approvisionnement régulier en carburant, de fournitures de services de base et de libre circulation, avec la reprise des vols commerciaux à destination et en provenance de Sanaa.

Nous gardons l'espoir que la nouvelle proposition de l'Envoyé spécial Hans Grundberg sera acceptée par tous. Ses propositions comprennent notamment le prolongement de la trêve de six mois ; le paiement des salaires et des pensions des fonctionnaires ; l'ouverture de routes spécifiques à Taëz et dans d'autres gouvernorats ; l'ouverture de destinations supplémentaires pour les vols à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa ; l'entrée sans entrave des navires pétroliers dans le port de Hodeïda ; le renforcement des mécanismes de désescalade par le biais du Comité de coordination militaire ; et un engagement à libérer d'urgence les détenus.

La question du lancement des négociations pour un cessez-le-feu, la reprise du processus politique inclusif et des questions économiques plus larges, y compris les services publics, sont également des priorités de l'agenda pour la paix au Yémen. Il nous paraît plus qu'urgent de relancer les négociations sur les termes d'un nouvel accord, basé sur un cadre multidimensionnel traitant des questions politiques, sécuritaires et économiques, pour un règlement global négocié du conflit, dans le cadre d'un dialogue inclusif impliquant les femmes.

Sur le plan sécuritaire, nous notons que nonobstant quelques incidents, il n'y a pas d'offensive militaire de grande envergure sur le terrain depuis la fin de la trêve, bien que l'environnement opérationnel reste très difficile pour les organismes humanitaires. Nous appelons les parties à s'abstenir de toute provocation susceptible d'entraîner un embrasement, et nous redisons qu'il n'y a pas de solution militaire au Yémen.

En matière humanitaire, la situation demeure préoccupante. La guerre de longue durée a détricoté l'économie du pays, aggravant les souffrances du peuple yéménite. Les trois quarts de la population ont besoin d'aide humanitaire et de protection. À cela s'ajoutent la menace de l'insécurité alimentaire, accentuée par la hausse des prix des produits de première nécessité, et les inondations dévastatrices, qui laissent des milliers de ménages dans le besoin et conduisent au déplacement des populations.

Nous appelons à la libération du personnel des Nations Unies retenu par les houthistes. Nous notons par ailleurs, pour le saluer, que l'objectif de financement de la première phase pour l'opération de transfert d'urgence et le déplacement du pétrole hors du pétrolier *FSO SAFER* a été atteint.

Pour terminer, nous réitérons notre soutien à l'Envoyé spécial Grundberg pour ses efforts inlassables en faveur du maintien du dialogue entre les parties, afin de parvenir à une cessation des hostilités et à un accord de paix global au Yémen.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

**M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*)** : Qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je vous souhaite, ainsi qu'à votre délégation amie, plein succès dans vos travaux. Je tiens à remercier votre prédécesseur, le Représentant permanent de la France, de sa présidence réussie du Conseil le mois dernier. Je tiens également à remercier M. Grundberg et M<sup>me</sup> Msuya de leurs exposés.

Le Gouvernement yéménite se félicite de la visite de M<sup>me</sup> Msuya dans le pays pour constater *de visu* la situation humanitaire causée par les milices houthistes armées. Face à cette situation, le Conseil de sécurité doit, aujourd'hui plus que jamais, assumer ses responsabilités

morales et historiques et adopter une position dissuasive ferme pour mettre fin aux agissements et aux provocations des milices, qui entravent les efforts de paix. Nous devons les inciter à participer de manière constructive aux efforts déployés par le Conseil de sécurité et l'ONU pour faire en sorte que le sang du peuple yéménite cesse de couler et à accepter de proroger la trêve en tant que lueur d'espoir jusqu'à ce que nous parvenions à un cessez-le-feu total et reprenions le processus politique visant à mettre fin au conflit.

Les efforts de paix déployés sous l'égide de l'ONU au Yémen ont subi un revers majeur en raison de l'intransigeance des milices houthistes, qui s'obstinent à exploiter la souffrance du peuple yéménite à des fins politiques et militaires. Les milices n'ont pas répondu aux appels du Conseil de sécurité et de la communauté internationale à renoncer au choix de la guerre et à privilégier le langage du dialogue et les intérêts des Yéménites en prolongeant et en élargissant la trêve en vigueur depuis le 2 avril. La trêve a apporté de nombreux bienfaits au peuple yéménite grâce aux concessions consenties par le Gouvernement yéménite pour atténuer les souffrances humaines. Le Gouvernement yéménite fait preuve d'une grande souplesse et coopère avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen pour surmonter tous les obstacles créés par les milices houthistes. Dans ce contexte, le Conseil présidentiel affirme son attachement fondé sur les principes à la paix et à une participation constructive à tous les efforts déployés aux niveaux régional et international pour instaurer la paix et la stabilité au Yémen et mettre fin au conflit, conformément au mandat de la solution politique convenue, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions du Conseil de sécurité sur la question, en particulier la résolution 2216 (2015).

Bien que le Gouvernement salue toutes les initiatives prises par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour prolonger et élargir la trêve et continue de l'appuyer dans ses efforts pour parvenir à une paix globale et juste, il souligne que l'élargissement de la trêve ne doit pas se faire au détriment de l'avenir et des aspirations des Yéménites ni de la souveraineté du pays, et donner des pouvoirs aux milices houthistes. Nous saluons également la position de la communauté internationale et du Conseil de sécurité sur la crise au Yémen, et nous les appelons à traduire cette position dans les actes et

à dissuader les milices de se comporter de la sorte et à faire davantage pression sur elles pour qu'elles choisissent la paix et mettent fin à la guerre.

Le Gouvernement yéménite a accueilli favorablement la récente proposition de l'Envoyé spécial et a cherché, en prorogeant la trêve, à en étendre les avantages à tous les Yéménites. Cela s'inscrit dans le cadre de nos efforts pour atténuer les souffrances humaines de l'ensemble de notre peuple, dans toutes les provinces, sans discrimination. L'objectif principal de la trêve est de mettre fin à l'effusion de sang dont sont victimes les Yéménites du fait de la guerre menée par les milices houthistes et de garantir la libre circulation des civils, des biens commerciaux et de l'aide humanitaire. Cependant, les milices houthistes placent délibérément des obstacles sur la voie de la paix en inventant une série de complications et en imposant des conditions pour lui faire échec, prolongeant ainsi la guerre et exacerbant la crise humanitaire. Le peuple yéménite est conscient de ce comportement et la communauté internationale en est le témoin direct.

Malgré le fait que les milices houthistes se sont soustraites aux obligations qui étaient les leurs au cours des six derniers mois en vertu de la trêve, et malgré leur intransigeance concernant l'ouverture des routes principales à Taëz et la levée du siège imposé à cette ville depuis huit ans, le Gouvernement yéménite a respecté la trêve en faisant preuve de retenue et en facilitant la livraison de plus de 1 435 000 tonnes de carburant via le port de Hodeïda. Les recettes fiscales et douanières tirées de ces livraisons se sont élevées à plus de 203 milliards de rials yéménites, pillés par les milices houthistes, qui ont privé les fonctionnaires des zones qu'elles contrôlent de leurs salaires et ont utilisé l'argent pour leurs opérations militaires et leur profit personnel. Par ailleurs, le Gouvernement a facilité 102 vols commerciaux à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa, contournant ainsi les obstacles dressés par les houthistes, qui exigeaient des documents de voyage officiels.

Depuis le 2 octobre, et malgré le refus des houthistes de proroger et étendre la trêve, le Gouvernement yéménite continue à faciliter l'arrivée régulière de pétroliers via le port de Hodeïda et appuie les efforts déployés par l'ONU pour parvenir à une paix globale et durable, alors que les milices houthistes continuent à intensifier leurs opérations militaires sur différents fronts, faisant plus de 1 400 victimes militaires et 96 victimes civiles pendant la période de la trêve. En plus de leurs violations et de leurs défilés militaires

à Hodeïda, en violation flagrante de l'Accord de Stockholm et des résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019), les dirigeants de ces milices ont fait des déclarations et menacé les compagnies et installations pétrolières, ainsi que les cargos, leur faisant part de leur intention de perturber la navigation internationale. Il s'agit d'une menace grave et d'une dangereuse escalade qui non seulement aura des répercussions sur l'économie et les infrastructures du Yémen et exacerbera la crise économique et humanitaire, mais porteront également atteinte à la paix et à la sécurité, ainsi qu'à l'approvisionnement énergétique au Yémen et dans la région.

De tels menaces et actes terroristes appellent une position ferme de la part de la communauté internationale et du Conseil de sécurité pour faire en sorte que ces milices cessent de détourner et d'entraver le processus de paix. Il faut faire pression sur elles pour qu'elles participent aux efforts de paix menés sous l'égide des Nations Unies sans condition préalable et privilégient le dialogue et les intérêts du peuple yéménite, au lieu de la guerre et des ambitions du régime iranien au Yémen et dans la région.

Cette guerre a fait des centaines de milliers de morts, fait des dizaines de milliers de blessés, plongé plus de 20 millions de civils dans un cycle de famine, provoqué le déplacement de millions de personnes vers différents pays et continents et conduit plus de quatre millions de personnes à vivre dans des camps de déplacés, dans des conditions très difficiles. Elle a détruit des moyens de subsistance et provoqué des épidémies. En outre, les changements climatiques provoquent des destructions coûteuses et des décès, notamment en raison de l'effondrement du réseau de protection et de sécurité sociale du Gouvernement. Par conséquent, nous avons des options limitées pour sauver des vies. L'augmentation du prix du carburant et des produits de base et la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales en raison des problèmes géopolitiques récents et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont multiplié par deux les souffrances humanitaires et économiques au Yémen et exacerbé l'insécurité alimentaire.

À cet égard, le Gouvernement yéménite réaffirme son appui et son appréciation pour les activités de secours menées au Yémen sous l'égide des Nations Unies pour soulager les souffrances de son peuple. Nous nous félicitons de la collaboration entre le Bureau de la

coordination des affaires humanitaires et le Gouvernement pour garantir une mise en œuvre optimale des programmes humanitaires.

Par ailleurs, le Gouvernement remercie ses frères du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis de leur appui généreux dans différents domaines, notamment la mise en œuvre de projets liés à des services, dont les coûts s'élèvent à plus d'1 milliard de dollars. Nous remercions également les États-Unis d'Amérique de leur appui et avons pris note des annonces d'aide humanitaire faites par l'Union européenne et le Royaume-Uni.

Toutefois, le déficit de financement se creuse, menaçant de mettre fin à d'autres programmes de secours essentiels, notamment la fourniture de denrées alimentaires et de soins de santé. Nous remercions tous les pays donateurs qui ont versé les fonds nécessaires pour garantir la poursuite des travaux du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies.

Le Gouvernement yéménite continue d'élaborer un programme de réformes financières et administratives pour gérer les ressources, superviser et suivre le traitement rapide de l'aide fournie par nos frères et nos partenaires internationaux, mettre en œuvre un ensemble de projets visant à améliorer les services et les moyens de subsistance de notre peuple et renforcer les institutions de l'État chargées d'appliquer la loi. Nous espérons recevoir d'autres contributions de la communauté internationale pour combler le déficit budgétaire du plan d'intervention humanitaire et appuyer les programmes du Gouvernement destinés à garantir la reprise économique et la stabilité, ce qui atténuerait les souffrances humanitaires des Yéménites.

Pour terminer, le Gouvernement yéménite se félicite de tous les efforts fournis pour éviter une catastrophe environnementale, humanitaire et économique au large des côtes du Yémen, qui aurait des répercussions sur la région et dans le monde. Nous soulignons la nécessité de redoubler d'efforts et de mobiliser les ressources requises pour combler le déficit financier et vider sans plus tarder le pétrolier *FSO SAFER*. Les obstacles posés par les milices houthistes ne doivent pas nous empêcher de nous acquitter de notre responsabilité morale pour éviter le déversement de plus d'1 million de barils de pétrole dans la mer Rouge, ce qui provoquerait une catastrophe dévastatrice, dont les conséquences pourraient être quatre fois supérieures à celles de la marée noire causée par le pétrolier *Exxon Valdez* dans l'océan Pacifique. Il faut mettre un terme à la manipulation des milices, qui utilisent ce dossier comme moyen de chantage politique.

**Le Président** : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie saoudite.

**M. Alwasil** (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je remercie sincèrement M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M<sup>me</sup> Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires de leurs exposés et des efforts qu'ils déploient pour ramener la paix et la sécurité au Yémen et atténuer les souffrances du peuple yéménite frère.

Comme nous en avons tous été témoins, le 2 octobre, la milice houthiste a rejeté la proposition faite par l'Envoyé spécial Grundberg de proroger le cessez-le-feu au Yémen. Ce rejet n'a pas été une surprise pour celles et ceux qui connaissent la nature de cette milice terroriste extrémiste, qui prend en otage le peuple yéménite, contrôle son destin et expose des générations entières de Yéménites aux dangers de la guerre et des conflits armés. Cette milice place ses intérêts idéologiques extrémistes au-dessus de toute autre considération, faisant ainsi peser une menace sur la paix et la stabilité du Yémen et de la région, et fait obstacle à un règlement pacifique global du conflit dans le pays.

La semaine dernière, pour la première fois, le Conseil de sécurité a publié une déclaration à la presse (SC/15054), dans lequel il a clairement tenu les houthistes responsables d'entraver le processus visant à parvenir à un accord sur le renouvellement de la trêve. Il a appelé les houthistes à cesser leurs provocations et leurs opérations militaires au Yémen, dans la région et en mer Rouge et à reprendre le dialogue. À cet égard, je relève que les décisions des milices extrémistes houthistes, notamment leur rejet des propositions faites par l'Envoyé spécial pour proroger la trêve, ne sont qu'une des étapes de cette période tragique qui a commencé en 2014, lorsque ces milices ont mené un coup d'État contre le Gouvernement légitime. Depuis lors, le Yémen et l'ensemble de la région subissent les conséquences des actes terroristes de ces milices.

J'ai quelques questions concernant la nature des agissements des houthistes au Yémen. Ils prétendent agir dans l'intérêt des Yéménites en rejetant la proposition de trêve, qui porte sur les éléments suivants : premièrement, proroger la cessation des opérations militaires ; deuxièmement, augmenter le nombre de vols commerciaux ; troisièmement, verser les recettes pétrolières dans un compte conjoint pour payer les salaires des fonctionnaires ; et quatrièmement, ouvrir les routes menant à Taëz et à d'autres régions sous le contrôle des milices pour des raisons humanitaires. Ceux qui rejettent cette proposition et entravent les réparations du pétrolier *FSO SAFER*, qui risque de provoquer une catastrophe écologique sans précédent en mer Rouge, sont les mêmes qui continuent de recruter des enfants

et de poser des mines qui tuent des civils innocents. Ils continuent de faire de la contrebande d'armes, de détourner l'aide humanitaire, d'appuyer des activités militaires inhumaines et de prendre pour cible les infrastructures à caractère civil des États voisins à l'aide de drones. Cette milice n'est pas un groupe pacifique et ne se soucie pas des intérêts du peuple yéménite. Pour résumer, c'est un groupe terroriste au sens de la résolution 2624 (2022).

Même si les propositions de prorogation de la trêve sont d'une certaine manière favorables à la milice houthiste, le Conseil présidentiel yéménite les a acceptées dans l'intérêt du peuple yéménite. La communauté internationale s'est félicitée de cette avancée. Le Gouvernement de mon pays appuie les efforts de l'Envoyé spécial visant à proroger la trêve, en plus des efforts déployés par des pays frères, les membres de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, les États-Unis, le Royaume-Uni et plusieurs autres pays, dans le but de parvenir à une solution politique globale au Yémen.

Il convient de rappeler que les milices houthistes ont déjà violé la trêve à plusieurs reprises. Elles ont refusé de verser les recettes pétrolières à la Banque centrale pour payer les salaires des fonctionnaires. Elles ont organisé des défilés militaires dans la ville de Hodeïda, en violation flagrante de l'Accord de Stockholm, en vertu duquel aucune présence militaire n'est autorisée dans cette ville et elles continuent d'assiéger la ville de Taëz.

Étant donné que nous avons épuisé tous nos efforts et que les milices houthistes rejettent toute mesure visant à parvenir à une solution pacifique et s'obstinent à ne pas écouter les appels à la paix et à la stabilité au Yémen, la communauté internationale, plus précisément le Conseil de sécurité, doit réexaminer le statut de ce groupe extrémiste, qui prend en otage l'avenir du Yémen. Il est temps de désigner la milice houthiste comme un groupe terroriste, de la boycotter et de faire tarir ses sources de financement.

Pour terminer, le Royaume d'Arabie saoudite réaffirme son engagement à appuyer les efforts internationaux visant à instaurer la paix au Yémen. Nous réaffirmons également notre droit de nous défendre au cas où ces milices nous attaqueraient de nouveau. Nous ne ménagerons aucun effort pour les dissuader de commettre ces actes hostiles.

**Le Président** : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 50.*